

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAULIEU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération du conseil communautaire n°2022-061

Séance du 27 septembre 2022

Nombre de membres		
afférents	présents	qui ont pris part au vote
30	28	29

Date de la convocation
16/09/2022

Secrétaire de séance
E. LESNIEWSKA

Le vingt-sept septembre deux-mille-vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil communautaire de la Communauté de communes de Saulieu s'est réuni sous la présidence de Madame Maryse BOLLENGIER, Présidente, à Saint-Didier.

Etaient présents : A. BAKRY, M. BOLLENGIER, C. CANTALI, H. ROULOT (1<sup>er</sup> adjoint F. CAP), D. DUPUIS, A. FEUCHOT, V. GARNIER, MC. GENOTTE, F. GUERRIER, M. LENOIR, C. LEPEE, E. LESNIEWSKA-CHOQUET, V. LOISIER, H. LOUIS, P. LOISON, M.C OVERNEY, JP. QUESTE, E. MAZILLY, M. MAZILLY, D. PASQUET, E. ROSE, D. ROULOT, P. SIMONOT, JM. SIVRY, J. SOILLY, JP. THIVEYRAT, B. TURSIN, J. VIGUIE

Etaient absents ou excusés : A. DETALMINIL (pouvoir à V. GARNIER), A. GARCET,

**Objet : DM N°2 BUDGET PRINCIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 18 mars 2020 portant modification des statuts de la Communauté de communes de Saulieu,

**Vu** le budget principal, voté le 7 mars 2022, et la décision modificative n°1 votée le 27 septembre 2022,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision modificative n°2 pour le budget principal et décide de virer les crédits comme il est indiqué ci-après :

### DM 2 - BUDGET PRINCIPAL

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2313-90 : Constructions	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-276351-90 : GFP de rattachement	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	

La présidente,  
Maryse BOLLENGIER

Acte certifié exécutoire

- par affichage le : **03 OCT. 2022**



99\_DE-021-242101442-20220927-2022\_061-DE

